

Guide d'élaboration du dossier d'expertise technique - CAFERUIS CAFERUIS 2020/2022

La circulaire du 2 septembre 2004 nous indique :

Le sujet du dossier technique est laissé au libre choix du candidat, mais il doit être directement inspiré de son activité professionnelle ou de son lieu de stage. A partir d'une question posée sur le terrain, il analyse le contexte dans laquelle elle se situe, mobilise les ressources les plus adaptées qui permettent d'éclairer cette question et propose de façon argumentée un ensemble cohérent d'actions ou d'outils de résolution susceptibles d'y répondre.

Le dossier comporte l'élaboration d'un écrit personnel (5 à 10 pages) et des pièces complémentaires alimentant la compréhension du dossier pour un lecteur ou utilisateur extérieur (une vingtaine de pages maximum). Ce dossier est noté sur 20.

A l'oral, le candidat effectue brièvement la synthèse de la question (cinq minutes) avant l'échange avec les examinateurs (25 minutes). La prestation orale est également notée sur 20. La moyenne des deux notes constitue la note de l'épreuve.

Extrait du référentiel de certification

| Modes de validation | Compétences du DC 2 |
|--|--|
| <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation,</p> <p>Présentation d'un dossier technique réalisé par le candidat en rapport avec son activité professionnelle ou son lieu de stage :</p> <ul style="list-style-type: none">• Dossier noté sur 20• Présentation orale d'une durée de 30 minutes, notée sur 20 | <p>C2.1 Etre en capacité de mettre en perspective les fondements et les grandes orientations des politiques sociales, l'organisation politique, juridique et administrative française et européenne</p> <p>C2.2 Développer une expertise sectorielle en s'appuyant sur les connaissances générales : dispositifs, modalités de prise en charge des financements</p> <p>C2.3 Etre en capacité d'apporter un appui technique aux intervenants en référence aux cultures et aux pratiques professionnelles, aux problématiques liées à l'éthique et à la déontologie.</p> <p>C2.4 Etre en capacité d'appréhender les besoins des publics en s'appuyant sur des méthodes de diagnostic appropriés à un territoire, à un secteur d'intervention, à une catégorie de public.</p> |

Les indicateurs de compétences correspondant à ces domaines sont les suivants :

2.1.1 Connaître les grandes orientations des politiques sociales, les publics aidés, les modes de prise en charge et de financement.

2.1.2. Connaître le cadre juridique, politique et administratif, français et européen.

2.2.1 Connaître les spécificités propres aux différents statuts des personnes morales.

2.2.2. Connaître les principes du droit de la responsabilité, du droit des contrats, savoir préparer les bases d'un contrat ou d'une convention.

2.2.3. Etre capable de s'approprier les connaissances spécifiques à chaque secteur

2.3.1. Connaître les pratiques, les techniques et les cultures professionnelles du secteur social.

2.3.2. Connaître les problématiques liées à l'éthique et à la déontologie, les règles relatives au secret et à la discrétion professionnels.

2.3.3. Savoir aider les professionnels à prendre de la distance.

2.3.4. Savoir construire et rédiger des analyses et des propositions, savoir superviser les écrits professionnels.

2.4.1. Savoir bâtir une observation objective des besoins sociaux des publics dans la zone d'activité ou d'intervention.

2.4.2. Savoir construire les outils homogènes pour l'analyse des problèmes sociaux et des indicateurs de résultats d'action.

Présentation et organisation du dossier d'expertise technique

Introduction (1 page)

Le stagiaire présente les constats de départ qui motivent le choix de **sa question de départ**. Il en précise le sujet en l'argumentant. Cette problématique doit être envisagée du point de vue du cadre et avoir du sens dans l'établissement ou le service

Il annonce le plan du dossier, en indiquant la logique qui l'anime (diagnostic, analyse, propositions d'action).

I Le diagnostic (environ 4 pages)

Le stagiaire présente ses choix méthodologiques et la démarche engagée pour sa démarche d'exploration et de recueil de données, en lien avec la question de départ.

Il dégage les **éléments essentiels qui se rapportent à la question de l'expertise** selon la méthodologie retenue, mettant en lien

- **L'étude de la population** : caractéristiques, besoins, demandes, attentes, problématiques des personnes ;
- **La commande sociale** (Cadres et orientations des politiques publiques, textes juridiques précisant les missions et le cadre réglementaire relative à la population et aux établissements ou services concernés) ;
- **L'offre de service et son contexte** (éléments du projet d'établissement et/ou de service, ressources humaines, organisation du travail, méthodes et pratiques professionnelles, choix théoriques et conceptuels de référence, partenariats/réseaux sur le territoire ...)

II Identification et Analyse des écarts (environ 2 pages)

Le diagnostic identifie les écarts après l'exploration des trois dimensions de l'expertise en mettant en évidence les articulations et les écarts.

Le stagiaire dégage du diagnostic les points forts et les points à améliorer. A partir d'apports théoriques et éventuellement comparatifs il construit la **problématique du dossier d'expertise**, c'est-à-dire la **question centrale**, et les hypothèses de compréhension retenues, cohérentes avec les écarts et éléments du diagnostic présenté.

III Propositions d'actions en tant que cadre (environ 2 pages)

A partir du diagnostic, de l'identification et de l'analyse des écarts, le stagiaire présente les orientations stratégiques du plan d'action qu'il envisage, en tant que cadre intermédiaire, pour réduire les écarts dans le contexte donné. Il proposera des objectifs et propositions d'actions cohérentes et réalistes en les argumentant. Il fera apparaître le rôle et la place du cadre et veillera à l'articulation des propositions avec le projet associatif, d'établissement et de service.

Conclusion (1 page)

Le stagiaire résume son dossier d'expertise technique et présente les apports (au regard des compétences visées en UF2) et les limites de son travail, montrant ainsi sa capacité de distance critique.

Il ouvre sur des pistes professionnelles permettant de prolonger la réflexion.

Planning d'élaboration du dossier technique

½ journée du 18 mars 2021 :

Présentation des stagiaires, de la méthodologie de l'expertise, des attendus de l'épreuve et des premières idées de question de départ pour le dossier.

Premier tour de table sur choix établissement ou service et élaboration question de départ

A réaliser pour avril 2021 : Présentation écrite et synthétique de la structure choisie (1 page) et les premières idées d'une question de départ pour le dossier – question qui pourrait avoir du sens pour le stagiaire et l'établissement ou le service (besoins des personnes/commande sociale/offre de service)

½ journée du 10 Avril 2021

Elaboration du diagnostic : Choix méthodologiques et démarche pour réaliser la démarche d'exploration et de recueil de données, en lien avec la question de départ.

A réaliser pour mai 2020 : A partir de cette question validée, le stagiaire rédige l'introduction et la partie I (diagnostic) et l'adresse à l'intervenant pour lecture et observations – une semaine avant l'atelier.

Journée du 5 Mai 2021

Chaque stagiaire présente au groupe la méthodologie et les éléments de diagnostic en rapport avec son lieu professionnel ou lieu de stage (collecte de données sur les trois axes : usagers/commande sociale/offre de service), l'identification des écarts qui se dégagent de sa réflexion, la problématique ou question centrale qu'il a élaborée

A réaliser pour fin mai 2021 : Le stagiaire rédige les parties II (identification des écarts et analyse) et III (orientations stratégiques du plan d'actions). Il l'adresse cet écrit à l'intervenant une semaine avant l'atelier.

½ journée du 4 Juin 2021

Chaque stagiaire présente les écarts identifiés et leur analyse ainsi que les orientations stratégiques du plan d'actions qu'il envisage comme cadre pour réduire les écarts dans le contexte donné.

A réaliser pour le 18 juin 2021 : Le stagiaire rédige la partie III (propositions d'objectifs et d'actions en les argumentant). Il adresse cet écrit à l'intervenant une semaine avant l'atelier.

½ journée du 25 juin 2021

Chaque stagiaire présentera au groupe une synthèse de son dossier d'expertise technique. Le groupe et l'intervenant apporteront des observations, questions, commentaires aux autres pour aider chacun à progresser dans l'élaboration et l'écriture du dossier d'expertise technique. L'expression orale permet à chacun de progresser dans l'élaboration de son dossier écrit. Il ne s'agit pas d'un entraînement à la soutenance du dossier. Celui-ci aura lieu au mois de septembre, après la remise d'un premier dossier d'expertise fin août.

*A réaliser avant le 30 aout 2021 : finalisation du dossier d'expertise technique – **Une seule lecture avec observations du dossier complet** sera faite par l'intervenant de l'atelier pour chaque stagiaire (date à préciser entre le stagiaire et l'intervenant au cours de l'été 2021)*

30 Aout 2021

Remise du dossier d'expertise technique en triple exemplaires à Audrey AUROUX pour l'entraînement à la soutenance.

15 Septembre 2021

Entraînement à la soutenance orale et préparation de l'épreuve de certification. Chaque stagiaire présente son dossier devant un jury composé de deux personnes (un stagiaire et un professionnel).

A réaliser avant le 15 Octobre 2021 : Modifications et améliorations du dossier d'expertise et de sa soutenance en fonction des observations faites à la séance d'entraînement par le professionnel et les autres stagiaires.

15 Octobre 2021 Remise du dossier d'expertise technique terminé en triple exemplaires à Audrey AUROUX

17 Novembre 2021

Epreuve de certification du dossier d'expertise technique

Présentation de l'écrit

- Police de caractère : Times new roman, taille 12 et interligne 1,5
- Marges à 2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite.
- Méthodologie et nombre de pages cf. notice distribuée lors des ateliers
- Présentation de la couverture : sur e-campus

Vous ne devez pas modifier les dimensions et le positionnement des cadres.

Pour les exemplaires destinés à l'épreuve de certification les couvertures cartonnées vous seront fournies par l'IRTS et vous vous chargerez de la reprographie.

Références Bibliographiques

La bibliographie est placée en fin des documents écrits (expertise technique ou mémoire). Elle témoigne des ressources documentaires imprimées et électroniques que vous avez travaillées pour étudier et approfondir le sujet traité. Elle permet aussi aux lecteurs de bénéficier des recherches avec des références précises.

La présentation de la bibliographie répond à des normes précises. En France **les normes AFNOR** sont NF Z-44005-2 pour les documents électroniques et la norme Z – 44005 pour les publications imprimées. Ces Normes **sont mises à votre disposition sur e-campus**. Nous vous demandons de les respecter pour la présentation des bibliographies dans vos documents.